

Contact : Alexandra Bouleau  
Médiatrice Culturelle du Centre d'art de l'île MoulinSart  
02 43 57 05 10  
centre.art@cc-valdesarthe.fr



## Résidence de création, été 2022 avec parcours d'œuvres sur 4 Communes de la Communauté de communes du Val de Sarthe

**Date limite de candidature : le 20 août 2021**



Le Centre d'art de l'île MoulinSart ([ile-moulinsart.fr](http://ile-moulinsart.fr)), créé en 2008 par la Communauté de communes du Val de Sarthe, est un lieu de production et de diffusion de l'art contemporain. Situé dans l'ancienne grange à grains d'un moulin remis en activité, le Centre d'art développe, de mars à octobre, un programme de résidences, d'expositions, d'éditions et d'actions de médiation. Il reçoit le soutien de la Région des Pays de la Loire, du Département de la Sarthe et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles – Ministère de la Culture.

Le Centre d'art de l'île MoulinSart est géré et administré par la Communauté de communes du Val de Sarthe regroupant 16 Communes (30 000 habitants). L'île MoulinSart, à Fillé-sur-Sarthe, est un véritable écrin de nature (site touristique et culturel figurant parmi les lieux les plus fréquentés de la Sarthe avec plus de 37 000 visiteurs à l'année). Construit au XVe siècle, non loin, le Moulin Cyprien plonge sa roue à aubes dans la Sarthe. Ici, la mouture se fait à la meule de pierre et à partir de céréales produites localement. L'équipement rénové permet la mouture de deux céréales : le blé et le sarrasin. Labellisées Agriculture Biologique, les farines sont vendues sur place, à la Boutique.

Le Centre d'art propose ainsi à un.e artiste plasticien.ne de développer un travail in situ et grand public en investissant ce site entre juin et août 2022.

**Mots clés : transitions, nature, territoire, patrimoine vivant, mobilités, milieu rural, alimentation**



Le projet, visant des démarches croisées entre culture et nature, doit être en capacité de s'adresser à une pluralité de publics, parfois peu habitués à pousser les portes d'un centre d'art. Le projet devra permettre de proposer une pratique encadrée, une démarche de spectateur accompagné, des temps de rencontres et des restitutions publiques. Il pourra être fait appel à un langage artistique spécifique ou à une démarche croisant les langages (arts plastiques, cinéma documentaire, écriture, photo, son...).

#### **Profil :**

Artistes professionnels plasticiens, photographes, designers, street artists, designers lumière/sonore, architectes paysagers, artistes visuels et/ou intégrant les arts vivants, vidéastes, engagés dans une démarche de création contemporaine (inscription à la maison des artistes ou statut associatif indispensable). **Artistes désireux de « transmettre » et de « rencontrer » le public.**

#### **Conditions générales :**

Un contrat spécifiant les engagements de la Communauté de communes du Val de Sarthe et de l'artiste (ou du collectif) accueilli sera établi.

#### **La proposition artistique se déclinera selon le calendrier suivant :**

**Début juin à mi-juillet 2022 :** le Centre d'art transformé en atelier de création ouvert à toute.s

- Ouverture par un temps de médiation lors d'une journée festive avec les publics.
- Le Centre d'art devra être investi comme un véritable atelier ouvert aux publics et l'incluant. La proposition plastique et scénographique colorée et in situ de ce « work in progress » assumé et incitatif devra permettre la rencontre entre les publics et l'artiste sur ce temps de recherche et de création en direct (possibilité d'une déambulation dans le lieu, incitation à prendre part à la création au long cours, interaction). Un ou plusieurs temps de médiation (rencontres, œuvres participatives, workshop) devront permettre au public de nouer un premier contact avec l'artiste et sa démarche artistique. La proposition grand public, pourra « sortir » de cet espace, pour investir le cadre naturel de l'île et ses 3 hectares (Moulin, rivière, plaine).
- Contraintes : le Centre d'art n'étant pas un atelier à proprement parlé, l'artiste devra être vigilant quant aux mesures de sécurité à établir (baies vitrées, sols fragiles, circulation du public possible pendant les temps de construction ou de montage).

**Mi-juillet à fin août : vernissage et exposition dans le Centre d'art.**

**Début juin et jusqu'à fin août 2022 :** exposition semi-itinérante d'œuvres dans 4 Communes de la Communauté de communes du Val de Sarthe



- En parallèle, le projet devra proposer un parcours d'œuvres (inédites ou déjà créées) de l'artiste à travers 4 Communes candidates issues de la Communauté de communes du Val de Sarthe. Cette proposition permettra d'investir ainsi les vitrines des commerces, entreprises locales, lieux publics ou de passages. Ce parcours d'œuvres « hors les murs » du Centre d'art pourra être pensé comme une exposition itinérante incluant les habitants. Il sera pour eux, une première porte d'entrée, vers l'exposition plus conséquente dans le Centre d'art.
- Ce parcours entre les 4 Communes pourra aussi comprendre des temps forts incluant la présence du public comme une promenade artistique et ludique (parcours à vélo ou à pieds, temps forts).

#### **Conditions générales :**

- L'artiste sera accueilli sur le site, dans un lieu d'hébergement en pleine nature, tout confort.
- En plus du Centre d'art, il pourra au besoin, bénéficier d'un autre espace d'atelier non ouvert au public.
- Il bénéficiera de la publication d'une édition dont un nombre d'exemplaires lui sera remis.

**Enveloppe budgétaire de 6 500 euros comprenant : la rémunération de l'artiste, les frais de production, de déplacements et au minimum 15 heures d'interventions d'éducation artistique avec le public.**

Pour le règlement de son intervention, l'artiste résident devra fournir un justificatif professionnel (numéro de Siret).

#### **Le dossier de candidature comprendra :**

- Attestation d'affiliation à la maison des artistes ou n° de Siren pour les associations
- Une présentation du projet, accompagnée d'une note d'intention
- Des visuels (photos, croquis, plans...) présentant le projet et les travaux réalisés antérieurement.
- Un curriculum vitae
- Format A4 maximum

#### **Dossier à envoyer avant le 20 août 2021 à :**

Alexandra Bouleau, médiatrice culturelle du Centre d'art sur : [centre.art@cc-valdesarthe.fr](mailto:centre.art@cc-valdesarthe.fr)

Contact : Alexandra Bouleau, Médiatrice culturelle /

02 43 57 05 10 / [centre.art@cc-valdesarthe.fr](mailto:centre.art@cc-valdesarthe.fr)

Annexes : plans et photos du CA.

